

LES TEMPS FORTS 2021

www.UTP.FR

UTP

Union des Transports
Publics et ferroviaires



La mobilité durable partout, pour tous



Deux nouvelles rubriques dans la Lettre aux adhérents

La lettre mensuelle de l'UTP s'enrichit de deux nouvelles rubriques: « Destination RSE » pour relayer à ses adhérents les informations pouvant leur être utiles sur ce thème et « nos derniers communiqués de presse » pour les informer des relations de l'UTP avec les médias.



Marc Delayer élu président du GIE Objectif Transport public

Le conseil d'administration du GIE Objectif transport public, structure commune au GART et à l'UTP, élit à l'unanimité Marc Delayer à sa présidence. Vice-président de l'UTP, Marc Delayer est entouré de trois vice-présidents: Charles-Éric Lemaignan, Anne Gérard (GART) et Bénédicte Neumager (UTP).



Marie-Ange Debon élue à la présidence de l'UTP

L'assemblée générale de l'UTP renouvelle son conseil d'administration, composé de 24 membres, élus pour deux ans. Le nouveau conseil d'administration élit, à l'unanimité, Marie-Ange Debon, présidente du directoire de Keolis, à la présidence de l'UTP. Les quatre vice-présidents élus par les administrateurs sont Sylvie Charles (SNCF Voyageurs), Marie-Claude Dupuis (RATP), Marc Delayer (Régie des transports publics du Choletais, AGIR Transport), et Thierry Mallet (Transdev).



Rapport Duron sur le modèle économique des transports collectifs

Philippe Duron, coprésident de TDIE, remet le rapport sur le modèle économique des transports collectifs à Jean-Baptiste Djebbari. Ce rapport comporte 48 recommandations élaborées à partir des auditions de toutes les parties prenantes. Parmi elles, l'UTP souligne notamment celles qui visent à atténuer les effets de la crise sanitaire sur le secteur.

MAI

15 MAI

26 MAI

8 JUIN

9 JUIN

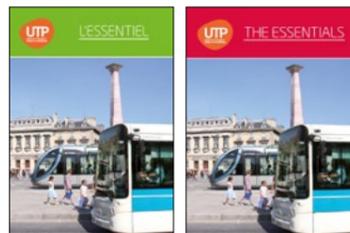
17 JUIN

29 JUIN

1^{ER} JUILLET

13 JUILLET

29 JUILLET



L'Essentiel de l'UTP

L'histoire, les missions, les chiffres clés de la profession et les valeurs de l'UTP sont présentés dans cette édition bilingue actualisée. Le lecteur y découvre aussi les différentes Commissions de l'UTP ainsi que la présence des composantes à l'international.

RSE: niveau exemplaire pour l'UTP pour la 3^e année consécutive

L'UTP est engagée RSE depuis juin 2016. Après un audit AFNOR de renouvellement en 2018, l'UTP est passée du niveau « confirmé » au niveau « exemplaire », devenant la seule organisation professionnelle à ce niveau de performance. L'évaluation d'avril 2021 vient confirmer cette exemplarité avec une note globale en hausse de 22 points par rapport à 2018 avec un score de 723 points.



4^e Comité des parties prenantes de l'UTP

Soucieuse d'associer ses parties prenantes à sa stratégie, l'UTP tient son 4^e Comité des parties prenantes le 9 juin. Cette année, le comité aborde les actualités institutionnelles et réglementaires de la RSE, avec notamment l'intervention de France Stratégie et fait un point sur les travaux à venir au regard des attentes exprimés par les parties prenantes lors de l'étude de matérialité.

Transport urbain: le dynamisme du marché à l'épreuve de la crise sanitaire

Chaque année, l'UTP publie sa note « Concurrence dans les transports urbains en 2020 et sur quinze ans ». Si la crise sanitaire a affecté la tenue des appels d'offres en 2020, le marché reste dynamique: sur quinze ans, 28% des 257 appels d'offres ont abouti à un changement d'opérateur.



Transports urbains: le Bilan social 2020

Rémunérations, parité, effectifs, nature des contrats...: l'UTP publie le Bilan social de la branche des transports publics urbains pour l'année 2020. Les effectifs augmentent légèrement avec, toujours, une très forte majorité de salariés en contrat à durée indéterminée et à temps complet.

Nouveau Zoom Métier sur le ferroviaire

Les métiers du ferroviaire font l'objet d'un nouveau Zoom Métier réalisé avec l'ONISEP. Objectifs: faire découvrir les métiers du secteur via des témoignages concrets de salariés et mettre en avant des métiers parfois méconnus.



La loi « climat et résilience » est promulguée

Issue des travaux de la Convention citoyenne pour le climat, la loi portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets est publiée au *Journal officiel*. La loi s'articule autour des cinq thématiques : consommer, produire et travailler, se déplacer, se loger et se nourrir, et contient 305 articles.



24 AOÛT



Parution du Bilan social de la branche ferroviaire

Cette nouvelle édition du *Bilan social* apporte de précieux éclairages sur les effectifs, la formation, la nature des emplois, la parité dans le secteur et, cette année, sur les effets de la crise sanitaire. En synthèse : des effectifs stables, des investissements consacrés à la formation professionnelle très supérieurs aux obligations légales, des emplois pérennes et une parité en progression.

26 AOÛT



L'UTP tient son séminaire

Lors de son séminaire, l'UTP présente les travaux menés par ses huit Commissions et les actions à poursuivre à court, moyen et long termes. Marc Papinutti, directeur de la DGITM, vient échanger avec les administrateurs de l'UTP et les présidents de ses composantes : Jean-Pierre Farandou (SNCF), Catherine Guillouard (RATP), Jacques Gounon (Eurotunnel) et Luc Lallemand (SNCF Réseau).

FUTUR en TRAIN

Futur en Train en salon

L'association Futur en Train participe au salon AEF organisé au Paris Event Center. Ses représentants accueillent les visiteurs sur le stand de l'OPCO Mobilités.

14 SEPT.

Rentrée du Transport public

Animations, actions pédagogiques, offres promotionnelles... : près de 130 réseaux participent à la Rentrée du transport public. Organisée dans le cadre de la Semaine européenne de la mobilité, cette 15^e édition met en avant les atouts écologiques, économiques mais également pratiques des déplacements en transport en commun. Cette opération nationale permet d'inciter des millions de Français à tester les transports publics et à pérenniser leur utilisation.

16-22 SEPT.

28-30 SEPT.



Rencontres nationales du transport public à Toulouse: un visitorat en hausse de 13%

Succès! C'est le maître-mot des Rencontres nationales du transport public tenues à Toulouse. Après plus d'un an sans manifestation professionnelle, l'événement accueille 178 exposants et près de 8000 participants, un visitorat en hausse de 13% par rapport à 2019. Les deux plénières et les 13 ateliers rassemblent près de 900 congressistes. Pour la première fois, le congrès est diffusé en direct et suivi par 14 000 internautes.



Les deux conférences plénières attirent un grand nombre de congressistes.



Marie-Ange Debon, présidente de l'UTP et Louis Nègre, président du GART, accueillent Jean-Baptiste Djebbari, ministre chargé des Transports.



Près de 900 personnes assistent au congrès organisé par le GART et l'UTP pendant les Rencontres.



Ci-dessus, Marie-Ange Debon, lors de la conférence plénière : « Entre épreuve et nouvelles opportunités, les acteurs de la mobilité durable face à la crise sanitaire » ; à sa droite, Jean-Pierre Farandou, PDG de la SNCF et Jean-Luc Gibelin, vice-président Mobilités de la région Occitanie.

Position: « Services de mobilité autonome et MaaS: des innovations au service de la mobilité durable »

Le conseil d'administration du 14 octobre valide la position: « Services de mobilité et MaaS: des innovations au service de la mobilité durable ».



L'UTP tient sa conférence de presse

Les résultats de l'Observatoire de la mobilité sont présentés lors de la conférence de presse qui accueille 23 journalistes (AFP, 20 Minutes, Les Échos, Le Monde...). À cinq mois de l'élection présidentielle, l'Observatoire interroge les Français et les utilisateurs de transports publics urbains et ferroviaires sur leurs habitudes de déplacement, leurs besoins et leurs attentes. Les résultats montrent notamment à quel point le développement des transports publics et ferroviaires est attendu par les Français. Au regard de ces résultats, l'UTP dévoile son manifeste aux candidat(e)s à l'élection présidentielle: « Donnons enfin la priorité aux transports publics et ferroviaires ».

L'UTP, unique organisation représentative pour le transport urbain et la branche ferroviaire

Avec un taux de représentativité de 100% tant pour la convention collective des réseaux de transport urbain que pour la convention collective de la branche ferroviaire, le rôle unique de l'UTP dans la représentation des employeurs et la construction des cadres sociaux propres à chacune de ces deux branches est reconnu et confirmé.



L'UTP reçoit Bernard Roman, président de l'ART

À l'heure où l'ouverture à la concurrence ferroviaire se concrétise, l'UTP reçoit Bernard Roman, président de l'Autorité de Régulation des transports (ART). En présence de Matthieu Chabanel, président de la commission Système ferroviaire de l'UTP et de Claude Faucher, délégué général de l'UTP, le président de l'ART intervient sur le bilan européen de l'ouverture à la concurrence ferroviaire et les ambitions climatiques de la France. Il répond sans ambages aux questions des adhérents, une séance très réussie nourrie de nombreux échanges.

14 OCT.

10 NOV.

20 NOV.

25 NOV.

6 DÉC.

8 DÉC.

14 DÉC.

15 DÉC.



Le manifeste de l'UTP aux candidats à l'élection présidentielle 2022

Le conseil d'administration de l'UTP valide le manifeste « Donnons enfin la priorité aux transports publics et ferroviaires » destiné aux candidat(e)s à la présidence de la République. L'organisation professionnelle veut sensibiliser le(a) futur(e) chef(fe) de l'État à l'absolue nécessité de soutenir les transports publics et ferroviaires (infrastructures, services de transports pour voyageurs et services fret).

Dans son manifeste, l'UTP propose vingt mesures concrètes selon quatre axes forts: 1) des transports publics urbains et ferroviaires au service du développement social et économique; 2) une mobilité respectueuse de la planète; 3) des transports sûrs pour tous, en toutes circonstances; et 4) un financement pérenne et une gouvernance cohérente de la mobilité durable.

Observatoire de la mobilité 2021: les résultats

89% des Français estiment qu'il est nécessaire de développer les transports publics: c'est le premier enseignement de l'Observatoire de la mobilité. À cinq mois de l'élection présidentielle, l'Observatoire présente les habitudes de déplacement, les besoins et les attentes des Français et des voyageurs ainsi que leurs souhaits en matière de sûreté dans les transports publics. Il dévoile aussi les motifs et les mesures qui inciteraient les automobilistes à se reporter vers les transports collectifs.



L'UTP réunit ses membres associés

Outre ses adhérents, les exploitants et gestionnaires d'infrastructures de transport public urbain et ferroviaire, l'UTP compte une quarantaine de membres associés: constructeurs, industriels, ingénieristes... Chaque année, les équipes de l'UTP les reçoivent. Covid oblige, la réunion a lieu en visioconférence; au programme: l'Observatoire de la mobilité 2021, le manifeste de l'UTP et le salon European Mobility Expo.

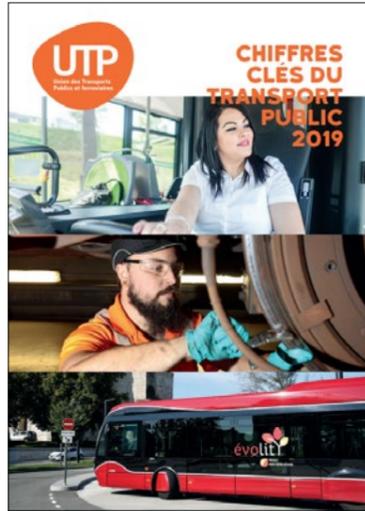


Ferroviaire: signature des accords « Classifications et rémunérations » et « Sac à dos social »

L'UNSA Ferroviaire, Sud Rail et la CFDT-FGTE Cheminots signent l'accord « Classifications et rémunérations » avec l'UTP. Les trois organisations syndicales signataires représentant ensemble 62,2% des salariés de la branche ferroviaire, cet accord s'appliquera à toutes les entreprises de la branche et à leurs 160 000 salariés à compter du 1^{er} janvier 2022. Un second accord sur les « garanties sociales des salariés transférés dans le cadre de l'ouverture à la concurrence des services publics de transport ferroviaire de voyageurs », dit « Sac à dos social », signé par l'UNSA Ferroviaire et la CFDT-FGTE Cheminots (42,96% des salariés de la branche) sera valide sous réserve que des organisations syndicales totalisant plus de 50% des salariés ne s'y opposent pas.

Présidentielle 2022

Le site de l'UTP propose un nouvel espace dédié à l'élection présidentielle. Il présente l'ensemble des mesures proposées par les candidat(e)s et/ou les partis politiques dans le champ des transports ainsi que les propositions des autres acteurs de la mobilité et professionnels des autres secteurs.



Transports urbains: parution des Chiffres clés 2019

Les Chiffres clés dressent le bilan de l'activité des réseaux de transport public urbain pour l'année 2019. Cette étude présente les indicateurs macroéconomiques propres au secteur, une synthèse des principaux résultats de l'activité régionale des groupes SNCF et RATP et surtout les résultats de quelque 133 réseaux de transport urbain.



Florence Sautejeau nommée déléguée générale de l'UTP

À l'unanimité du conseil d'administration, Florence Sautejeau est nommée déléguée générale de l'UTP. Florence Sautejeau prendra ses fonctions le 7 février.

Futur en Train au Salon de l'alternance, de l'apprentissage et des métiers

Cette année, le stand de Futur en Train propose une animation: une maquette du réseau ferroviaire réalisée par des étudiants de l'ESTACA, qui présente les réseaux, ouvrages d'art, aiguillages sans oublier un petit train électrique actionné par un téléphone portable. Cette animation rencontre un vif succès auprès des jeunes et de leurs parents; elle permet d'échanger avec eux sur les perspectives professionnelles dans la branche.



15 DÉC.

Point presse sur le social ferroviaire

Une dizaine de journalistes spécialistes du social et/ou du transport participent, en visioconférence, au point presse organisé pour présenter les accords « Classifications et rémunérations » et « Sac à dos social ». Ces deux nouveaux accords constituent une avancée majeure dans la construction de la convention collective nationale de la branche ferroviaire, et Claude Faucher, délégué général, répond à leurs questions.



16 DÉC.

Transport urbain: la convention UTP - Urssaf pour une juste fiscalisation des cartes de service et de circulation

L'UTP et l'Urssaf Caisse nationale signent une convention sur la fiscalisation de l'avantage (en nature ou de retraite) des cartes de service ou des cartes de circulation délivrées par les réseaux de transports publics urbains aux salariés et retraités et à leurs ayants droit. Cette convention règle et harmonise, sur le plan national, la question du régime social et fiscal applicable à ces cartes délivrées en application de la convention collective ou d'accords conventionnels d'entreprises.

21 DÉC.

21 DÉC.

Ferroviaire: les accords « Classifications et rémunérations » et « Sac à dos social » sont validés

L'accord « Classifications et rémunérations », signé par l'UNSA Ferroviaire, Sud Rail et CFDT-FGTE Cheminots (62,2% des salariés) et l'accord « Sac à dos social » signé par l'UNSA Ferroviaire et CFDT-FGTE Cheminots (42,96% des salariés) s'appliquent aux adhérents ferroviaires de l'UTP. Après extension, ils concerneront toutes les entreprises de la branche.

5 JANV. 2022

6 JANV.

Transport urbain: les accords sur le « temps partiel de fin de carrière » et la « contribution de branche à la formation professionnelle » sont validés

Les deux accords sont valides et s'appliquent aux adhérents urbains de l'UTP; après extension, ils concerneront les près de 52 000 salariés de la branche. En effet, ces accords ont été signés fin décembre par l'UTP avec la CFDT, l'UNSA et la CFE-CGC, trois syndicats qui, ensemble, représentent 41,36% des salariés et aucune organisation syndicale ne s'y est opposé.

6 JANV.

14-15 JANV.

18 JANV.

Les vœux 2022 en vidéo

Comme en 2021, l'UTP ne peut pas organiser sa cérémonie des vœux du fait de la crise sanitaire. En lieu et place, elle envoie un message de Marie-Ange Debon, présidente de l'UTP et des quatre vice-présidents: Sylvie Charles, Marie-Claude Dupuis, Marc Delayer et Thierry Mallet. Ces derniers présentent le bilan 2021 et les actions à mener par l'UTP en 2022.



LES CHALLENGES DE LA RENTRÉE DU TRANSPORT PUBLIC

LAURÉATS 2021

Challenges de la rentrée du transport public

C'est à distance que Louis Nègre, président du GART, Marie-Ange Debon, présidente de l'UTP, et Marc Delayer, président du GIE Objectif transport public, remettent les Challenges qui récompensent les meilleures campagnes de communication et les meilleures initiatives menées par les collectivités et leurs opérateurs. Les lauréats sont : Keolis Lyon et le Sytral pour la campagne : « On adore mais pas dans les transports » ainsi que pour la campagne « Abonnez-vous à la liberté », la région Auvergne-Rhône-Alpes pour son challenge mobilité, Le Mans Métropole et la Setram pour Le Mans City Pass, Transdev et la Communauté urbaine du grand Reims pour leur borne tactile, Tisséo et Toulouse Métropole pour la campagne « Tisséo, partenaire de votre quotidien », Brest et RATP Dev pour leur programme de fidélisation et Valence-Romans déplacements et Transdev pour leur campagne « Offre découverte, voyageurs masqués ».

Futur en Train dépasse les 1 000 abonnés LinkedIn

À raison de 40 abonnés/mois (en moyenne) le compte LinkedIn de Futur en Train dépasse le cap des 1 000 abonnés. Son site Web, affiche près de 61 000 visiteurs, 43 800 utilisateurs et plus de 250 CV déposés dans sa CV-thèque.



Ci-dessus, Marie-Ange Debon, présidente de l'UTP et Marc Papinutti, directeur général de la DGITM clôturent le colloque par un dialogue.

Le colloque accueille plus de 370 participants en présentiel et à distance.



Les intervenants de la 1^{re} table ronde sur la mobilité durable avec deux vice-présidents de l'UTP : Marc Delayer, à gauche et Sylvie Charles au micro.

Colloque UTP sous le label Présidence française de l'Union européenne

Plus de 370 professionnels, élus, experts, partenaires... du secteur des transports publics et ferroviaires assistent, en présentiel et à distance, au colloque : « Les transports publics et ferroviaires : fers de lance de la mobilité durable et intelligente ». Les échanges s'organisent autour de deux tables-rondes sur deux sujets majeurs pour la profession : la mobilité durable et la mobilité intelligente, thèmes de la Commission européenne dans sa stratégie pour une mobilité durable et intelligente et véritable feuille de route de l'exécutif européen pour les prochaines années.



Les intervenants de la 2^e table ronde sur la mobilité intelligente avec deux vice-présidents de l'UTP : Thierry Mallet au micro et Marie-Claude Dupuis, à droite.

25 JANV.

7 FÉV.

10 FÉV.

15 FÉV.

17 FÉV.

FÉV.

FIN FÉV.

1^{ER} MARS

9 MARS



Prise de fonctions de Florence Sautejeau

Les équipes de l'UTP accueillent Florence Sautejeau, la nouvelle déléguée générale de l'UTP.



Position sur la future stratégie française sur l'énergie et le climat

Le conseil d'administration de l'UTP valide la position « Les transports publics et ferroviaires au cœur de l'ambition climatique », qui présente sa contribution dans le cadre de la concertation concernant la future stratégie française sur l'énergie et le climat organisée par le gouvernement.

Colloque sur la mobilité autonome

L'UTP anime la table ronde du colloque de haut niveau sur la mobilité autonome, organisée par le ministère des Transports dans le cadre de la présidence française de l'Union européenne.



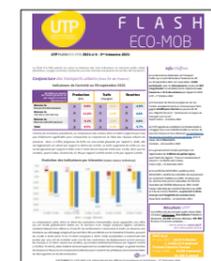
86% des bus électriques 2021 roulent propre

En complément de la publication bisannuelle sur le parc des véhicules des services urbains, l'UTP publie une note sur l'énergie des autobus achetés en 2021. Constat : 86% des autobus achetés en 2021 utilisent une énergie alternative au tout gazole. Les efforts pour décarboner des réseaux de transport en commun ne fléchissent pas.



Florence Sautejeau élue à l'OPCO Mobilités

Florence Sautejeau, déléguée générale de l'UTP, est élue secrétaire adjointe de l'OPCO Mobilités, organisme qui accompagne les entreprises et les branches dans leur politique de formation.



Publication du Flash Eco-Mob du 3^e trimestre

Chaque trimestre, le Flash Eco-Mob permet de suivre la tendance des trois indicateurs du transport public urbain (kilomètres, voyages, recettes). Il présente aussi des données marquantes du secteur des transports.

Le conseil d'administration adopte une nouvelle position sur le versement mobilité

Dans la position: « Versement mobilité: un levier équitable et efficace pour le financement de la mobilité urbaine et périurbaine durable », l'UTP rappelle la pertinence du Versement Mobilité au regard de ses bénéfices pour les territoires, les employeurs et les voyageurs.

Promotion et attractivité des métiers: l'OPCO Mobilités soutient l'UTP

À la demande de l'UTP, l'OPCO Mobilités, organisme qui accompagne les entreprises et les branches dans leur politique de formation, lui accorde un budget de 320 000 euros pour soutenir les projets visant à promouvoir et à renforcer l'attractivité des métiers du transport public urbain et de la branche ferroviaire.



Crise de l'énergie: l'UTP demande l'équité de traitement entre les modes de transport

Grandes consommatrices d'énergie, les entreprises de transports publics et ferroviaires sont touchées de plein fouet par une hausse inédite des prix de l'énergie. Dans le cadre de son plan de Résilience, le gouvernement a dit vouloir soutenir -sans distinction- toutes les entreprises de transport. Or seul le transport routier (voyageurs et marchandises) a bénéficié d'une aide sectorielle de 400 millions d'euros, mais le transport par bus n'est pas inclus dans ce dispositif... Dans un communiqué, l'UTP appelle l'État à prendre ses responsabilités et à mettre en œuvre des actes forts pour soutenir les opérateurs de transport public et ferroviaire.



Plan de Résilience: le gouvernement va soutenir le fret ferroviaire

À la suite des actions répétées de l'UTP pour sensibiliser la puissance publique aux impacts financiers de la crise de l'énergie sur les entreprises de fret ferroviaire, le ministère des Transports accepte de soutenir le secteur à hauteur de 26 millions d'euros, la moitié du surcoût énergétique estimé par les professionnels.

10 MARS

14 MARS

24 MARS

29 MARS

8 AVRIL

14 AVRIL

19 AVRIL

21 AVRIL

27 AVRIL

Les 11 propositions de l'UTP face à la crise énergétique

Grands consommateurs d'énergies, les transports urbains et ferroviaires (voyageurs et fret) doivent faire l'objet d'un accompagnement spécifique et d'un champ d'action prioritaire du plan de Résilience. L'UTP adresse 11 propositions de mesures au Premier ministre, aux ministres de l'Économie et des Transports.



L'UTP écrit au Premier ministre

Les opérateurs de transport public et ferroviaire demandent un soutien rapide au gouvernement dans le cadre du plan de Résilience. Dans sa lettre au Premier ministre, Marie-Ange Debon, présidente de l'UTP, veut faire entendre que pour respecter l'équité des modes, le transport public et ferroviaire doit être soutenu de manière identique au transport routier.

Écosystème industriel de la mobilité: l'UTP prend position

Le conseil d'administration adopte la position: « Écosystème industriel de la mobilité: les transports publics et ferroviaires, filière industrielle clé au cœur de la double transition écologique et numérique ».



Les transports publics et ferroviaires: une priorité nationale pour le prochain quinquennat

À cinq jours du second tour de la présidentielle, l'UTP lance à nouveau un appel aux candidats. L'UTP rappelle le rôle incontournable et indispensable des transports urbains et ferroviaires (voyageurs et fret) pour répondre aux besoins quotidiens des Français et aux questions de pouvoir d'achat, d'emploi, d'inclusion sociale, de développement économique et de protection de l'environnement.

L'UTP obtient la certification Quali'OP pour la 14^e année consécutive

Pour la 14^e année consécutive, l'UTP obtient la certification Quali'OP, qui atteste d'engagements de services concrets et mesurables propres aux organisations professionnelles.

COVID-19: L'UTP S'ADAPTE POUR ACCOMPAGNER SES ADHÉRENTS PENDANT LA CRISE

L'UTP a créé une lettre et un espace sur son site Internet dédiés à la crise sanitaire. Dès que nécessaire, l'UTP informe ses adhérents de tous les sujets relatifs à cette crise et notamment le protocole pour assurer la santé et la sécurité des salariés en entreprise, l'activité partielle, les mesures exceptionnelles pour accompagner les entreprises, les mesures sociales, le pass sanitaire puis vaccinal, l'obligation vaccinale, puis les campagnes de rappel, les tests de dépistage, le télétravail, la restauration à bord des trains ou encore les mesures d'isolement.



L'UTP entame un cycle d'échanges avec l'Institut Pasteur

L'Institut Pasteur a réalisé une étude de grande ampleur sur les lieux et circonstances de contamination (étude ComCor). Les premiers volets de cette étude indiquent que les transports ne sont pas des lieux de contamination. Cependant, le 4^e volet de l'étude suggère une légère hausse de ce risque, ce qui engage l'UTP à prendre contact avec l'Institut Pasteur. Quatre réunions se tiennent, dont l'une avec le professeur Fontanet, directeur de l'étude et membre du Conseil scientifique auprès du gouvernement, pour tenter de comprendre et de limiter le risque de contamination dans les transports.

Kit de déploiement du pass vaccinal

L'UTP se fait le relais du gouvernement pour transmettre à tous ses adhérents le guide d'utilisation, la charte, les logos, les documents signalétiques relatifs au pass vaccinal et à l'application TAC vérif.



MAI À FÉV.

REPÈRES

- 19 mai 2021**
Les lieux de culture et de loisirs rouvrent. Le couvre-feu est maintenu à 21 heures, les rassemblements de plus de 10 personnes restent interdits.
- Juin 2021**
La vaccination est ouverte dès 12 ans; la situation s'améliore, le masque n'est plus obligatoire en extérieur, le couvre-feu est levé.
- 8 juillet 2021**
Les discothèques sont autorisées à rouvrir, avec le pass sanitaire qui sera progressivement étendu aux lieux de culture, aux bars, restaurants et trains longue distance.
- Septembre 2021**
La rentrée scolaire s'effectue en présentiel.
- Octobre 2021**
Fin de la gratuité des tests.
- Novembre 2021**
L'épidémie reprend de manière fulgurante, due notamment à l'apparition du variant Omicron.
- 27 décembre 2021**
Retour du port du masque en centre-ville, des jauges en intérieur et en extérieur. Le télétravail devient obligatoire 3 jours par semaine et une dose de rappel est désormais possible dès trois mois, au lieu de six.
- Janvier 2022**
Le pass sanitaire se transforme en pass vaccinal.
- 2 février 2022**
Relâchement des mesures, le télétravail reste recommandé, mais n'est plus obligatoire, le masque n'est plus obligatoire à l'extérieur.
- 14 mars 2022**
Fin du pass sanitaire, fin du port du masque, sauf dans les transports.

15 JUILLET



Renforcement du pass sanitaire et de la vaccination

Les mesures relatives au pass sanitaire et à la vaccination se trouvent renforcées. L'UTP transmet aux adhérents tout le kit de déploiement du gouvernement ainsi que les dernières consignes gouvernementales.

9 DÉC.

Omicron change la donne

Au 1^{er} janvier 2022, la situation épidémique prend un nouveau virage avec l'arrivée du nouveau variant Omicron. Face à la multiplication du nombre de contaminations, le gouvernement craint une mise à l'arrêt du pays. Aussi, le port du masque redevient obligatoire dans certaines régions, de nouvelles règles d'isolement entrent en vigueur, le protocole sanitaire pour les salariés est modifié. Pour ce qui concerne les transports, la restauration à bord est interdite et le port du masque devient obligatoire dans les trains dès 6 ans. L'UTP synthétise et transmet toutes ces informations à ses adhérents.



3 JANV. 2022

3 FÉV.

L'UTP reçoit le professeur Arnaud Fontanet

Le conseil d'administration de l'UTP reçoit le professeur Arnaud Fontanet de l'Institut Pasteur et membre du conseil scientifique. L'épidémiologiste et son équipe présentent les derniers résultats de l'étude « ComCor »: une étude épidémiologique menée depuis l'automne 2020, avec la CNAM, Santé publique France, et l'institut IPSOS, sur les lieux et circonstances de contamination du SARS-CoV-2 en France. Dans les transports collectifs, l'étude suggère un risque de contamination dans l'avion, le train, le métro, le taxi, et les voitures partagées (famille et amis), mais pas dans les bus et les tramways. Pour l'avion, le train et le métro, l'augmentation du risque est en partie attribuée à la durée des trajets. L'absence de sur-risque dans les bus et les tramways pourrait s'expliquer par une meilleure aération et une densité moindre des passagers dans ces modes de transports par rapport aux métros.

14 AVRIL